



## **DÉCLARATION DE L'UNSA-EDUCATION AU CDEN DU 26 FÉVRIER 2010**

Monsieur le Préfet,

Cette carte scolaire est l'une des plus dures que le département de la Somme ait connu depuis de nombreuses années : 50 fermetures de classes, 13 postes de RASED supprimés, des décharges de directions amputées... Ceci n'est bien sûr que la conséquence départementale d'un budget 2010 concrétisant la politique de l'économie poussée à l'extrême avec 16 000 emplois supprimés dans l'Éducation nationale.

Une preuve que cette carte scolaire est très dure est sûrement la mobilisation qu'elle suscite, chez les enseignants mais surtout chez les parents d'élèves dont le mécontentement est extrêmement fort. Une autre preuve est la réponse des autorités face à l'insatisfaction des parents. Un tel déploiement de forces de l'ordre est-il vraiment nécessaire ?

L'UNSA-Éducation s'émeut de cette démonstration de force démesurée qui s'assimile à de la provocation et crée un climat non propice à un débat serein.

L'UNSA-Éducation s'interroge sur la politique comptable du Ministère : comment se fait-il que le ministère tienne compte de l'évolution de la démographie des enfants de 2 ans pour motiver le retrait des moyens et que dans un second temps ces enfants de 2 ans ne soient plus pris en compte dans les prévisions d'effectifs et les calculs de moyennes de classe ?

Comment ne pas croire que ces tours de passe-passe avec les enfants de 2 ans n'ont pour but que de réaliser des économies ?

Que vont devenir ces enfants de 2 ans qui ne pourront être accueillis dans nos écoles publiques faute de places? Ne seront-ils pas tout bonnement accueillis à bras ouverts par les écoles privées ?

L'UNSA-Éducation demande que les mêmes méthodes de calcul et de restrictions soient appliquées aux établissements d'enseignement privés. Fidèle à ses principes de laïcité, l'UNSA-Éducation y sera très vigilante.

Quelles vont être les conséquences de ces suppressions ? Plus d'élèves par classe, des conditions plus difficiles pour les enseignants mais surtout des conditions d'enseignement dégradées pour les élèves.

L'UNSA-Éducation voudrait rappeler ici les résultats des évaluations CM2 de 2009 : 30 % des élèves du département n'avaient pas les acquis suffisants ou avaient des acquis encore fragiles en Français et 40 % en mathématiques; soit 5 % de plus que la moyenne nationale.

Comment réduire ces écarts dans de telles conditions ? 13 postes de RASED sont supprimés cette

année, continuant ainsi le démantèlement programmé des RASED. Des postes de RASED en moins c'est moins de possibilité de réussite pour les élèves en difficultés.

Et que penser de la diminution de certaines décharges de direction en éducation prioritaire quand on constate des écarts de 5 à 11 points en français et de 4,7 à 9 points en mathématiques aux évaluations 6ème de la rentrée 2008 entre les établissements classés RAR ou RRS et ceux hors éducation prioritaire. L'UNSA-Éducation estime que cette « remise à plat » n'est qu'un nivellement par le bas dans un seul but d'économies. L'UNSA-Éducation demande que toutes les décharges de direction soient alignées sur les situations les plus favorables en éducation prioritaire afin de permettre aux directeurs d'écoles de continuer leur travail de liaison avec les municipalités, les partenaires sociaux...

Quel paradoxe !

Le département de la Somme est en retard par rapport aux moyennes nationales, que fait on pour l'aider?

On diminue les moyens!

La Somme possède plus d'élèves en difficultés que la moyenne nationale, que fait-on?

On supprime des postes de RASED!

L'éducation prioritaire est en difficulté, que fait-on?

On y supprime des postes et les décharges de direction, empêchant ainsi aux directeurs de remplir pleinement leur mission.

Les documents présentés lors du CTPD 30 novembre 2009 donnent une idée du sors fait à notre département:

Ainsi, sur les 6 dernières années, entre septembre 2003 et septembre 2009, le nombre d'élèves dans les écoles publiques du département a augmenté de 1523 et dans le même temps, le nombre de postes a diminué de 48,5. Qu'en aurait-il été si les effectifs avaient été en baisse ?

Concernant les collèges du département, la baisse de la dotation ministérielle entraîne la suppression de 9 ETP, pour une augmentation prévue de 320 élèves, soit un poste de professeur en moins pour 36 élèves de plus. Cette nouvelle ponction induit une répartition départementale aux conséquences néfastes. Elle conduit à mettre en concurrence les disciplines, les actions pédagogiques et éducatives entre elles ; elle contribue à éclater encore davantage les services des enseignants sur plusieurs établissements, au détriment du suivi des élèves.

Tout ceci montre bien la volonté gouvernementale de démantèlement du service public d'éducation.

L'UNSA-EDUCATION, ne peut accepter les propositions de carte scolaire pour la rentrée 2010 qui auront pour conséquence une nouvelle dégradation des conditions de travail, d'enseignement et d'accueil des élèves